

Procès-verbal de la réunion générale de la société jurassienne d'émulation

Autor(en): **Kohler, Xavier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Coup-d'oeil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): - **(1854)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684226>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROCÈS-VERBAL

DE

LA RÉUNION GÉNÉRALE

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION.

à Neuveville, le 27 septembre 1854.



En suite de convocation du 1^{er} septembre, la Société jurassienne d'émulation s'est réunie à Neuveville le 27 dudit mois.

A neuf heures, plus de soixante sociétaires sont réunis à l'Hôtel-de-ville, dans la salle du conseil, qui a été mise à la disposition de la Société. Plusieurs nouveaux sociétaires, dix membres de la Société médicale du Seeland, quelques personnes amies des lettres, assistent également à la réunion.

En l'absence du président et du vice-président de la Société, M. X. Kohler, secrétaire, ouvre la séance. Il donne lecture d'une lettre qu'il a reçue la veille de M. Thurmann, et par laquelle, M. le président, retenu chez lui par une indisposition, le charge, en ouvrant la séance au nom du bureau central, de présenter à la Société et à Messieurs les Neuveillois en particulier l'expression de ses vifs regrets, et d'être l'interprète des vœux patriotiques qu'il forme pour l'heureux succès de notre sixième congrès intellectuel. M. Kohler adresse ensuite quelques paroles à ses collègues. Il laissera

au président de la réunion de ce jour l'honneur de prononcer le discours d'ouverture ; il augure bien de l'aspect que présente l'assemblée. « Nous avons lieu d'espérer, dit-il en terminant, que la réunion de ce jour resserrera encore les liens d'amitié et de bonne harmonie qui unissent entre eux les travailleurs jurassiens ; qu'elle contribuera à augmenter le champ de nos études, en provoquant peut-être de nouvelles adhésions dans la contrée que nous visitons ; enfin qu'elle prouvera, comme toujours, que le mot de Société jurassienne d'émulation est synonyme d'amour des sciences et des lettres, d'affection et de dévouement au Jura et à la patrie Suisse, de progrès moral et intellectuel des populations jurassiennes. »

Le secrétaire déclare ensuite ouverte la sixième réunion générale et invite l'assemblée à procéder à la nomination du bureau local pour la séance de ce jour. Les membres des bureaux des diverses sections sont invités à remplir ces fonctions. Prennent place au bureau MM. X. Kohler, de Porrentruy et Durand, chargé de représenter avec le secrétaire le bureau central ; MM. Quiquerez, Greppin, Bonanomi de Delémont ; MM. Gobat, Grosjean, Bernard, de la section d'Er-guel ; MM. Gibollet, Péter-Quillet, Imer Fr. de Neuveville. M. Gibollet, président de la section de Neuveville est appelé à présider la réunion.

M. Gibollet, après avoir exprimé ses regrets sur l'absence de M. Thurmann, remercie la Société d'avoir choisi Neuveville pour son assemblée générale en 1854. C'est un événement pour la contrée. Si la population neuvevilloise est vouée presque exclusivement à l'agriculture et à la culture de la vigne, elle n'en sent pas moins le prix de l'étude. A diverses époques Neuveville a produit des citoyens distingués ; elle s'est fait notamment un nom par ses établissements d'instruction. M. Gibollet signale les pertes sensibles que la section qu'il préside a faites cette année. Passant au domaine scientifique, il annonce qu'il a déposé sur le bureau le *Catalogue des plantes vasculaires de Neuveville et de ses environs*, et engage les botanistes à en prendre connaissance. M. Gibollet termine son

discours d'ouverture par un exposé succinct de la flore neuvevilloise.

Le président communique à l'assemblée une lettre qu'il a reçue de M. Thurmann.

M. Thurmann s'excuse sur l'état de sa santé de ne pouvoir assister à la réunion de Neuveville. — Il regrette de ne pouvoir adresser par écrit quelques communications qu'il se proposait de faire oralement. — Il prie M. Quiquerez de bien vouloir présenter à la Société le *Préavis de la commission des mines*, en y ajoutant les explications nécessaires. — Il prie M. Gibollet de bien vouloir se charger de présenter à la Société l'*Énumération de la Flore de Montbéliard* de notre collègue, M. Contejean, en y ajoutant quelques développements sur ce travail, qui est accompagné d'une carte phytostatique et qui arrive aux mêmes résultats que M. Thurmann dans son ouvrage sur le Jura en général. — Enfin, il prie également M. Gibollet de mettre sous les yeux de la Société les prospectus des *Annales historiques du comté de Neuchâtel*, de Boyve, publiées par M. Petitpierre, en insistant sur l'intérêt que cette publication offre aux Jurassiens et en voulant bien ouvrir une liste de souscription.

Relativement à la nomination d'un président, M. Thurmann ajoute ce qui suit : « La réunion aura, comme d'habitude, le bureau central de Porrentruy à élire. Si la majorité s'y proposait le maintien du bureau actuel, je la prierais de bien vouloir faire une modification à son vote en me remplaçant comme président. D'un côté il y a quelque chose de peu convenable à ce monopole de dignité dans le sein d'une Société, où le règlement prescrit une réélection annuelle. D'un autre côté, ces fonctions ne laissant pas de donner quelque besogne, il est bon, dans l'intérêt même de la Société, qu'elles ne tombent pas constamment sur la même personne. Enfin, dans un pays à institutions démocratiques dans le jeu desquelles chacun se dessine forcément avec une opinion déterminée, la perpétuation d'un même président donnerait à la Société, composée de nuances diverses, une apparence de teinte spéciale, qui

peut mettre mal à l'aise des catégories de sociétaires, ce qu'il est de la délicatesse d'éviter. »

Le secrétaire, M. X. Kohler, donne lecture du *Coup-d'œil* sur les travaux de la Société pendant l'année 1854. Consultée sur ce rapport, l'assemblée l'approuve à l'unanimité et en vote l'impression, ainsi que celle du discours d'ouverture.

On passe ensuite à l'examen des comptes du secrétaire-caissier. Sur la proposition de son président, l'assemblée renvoie, comme les années précédentes, cet examen à une commission prise parmi les sociétaires de Porrentruy. Sont nommés membres de cette commission MM. Choffat, Prêtre et Dupasquier.

L'assemblée procède à la nomination du bureau central. M. Quiquerez propose de ne pas tenir compte de la démission de M. Thurmann et de le réélire président. Cette proposition, fortement appuyée par M. le président Gibollet et par plusieurs sociétaires, est accueillie à l'unanimité. On confirme le bureau existant, sauf M. Trouillat, membre démissionnaire, qui est remplacé par M. Choffat. Le bureau central est donc composé de MM. Thurmann, président, Péquignot, vice-président, Dupasquier, Choffat, X. Kohler, secrétaire-caissier.

M. Kohler remercie la Société de la nouvelle marque de confiance qu'elle veut bien lui donner; il s'estimera toujours heureux de prêter son faible concours à notre association jurassienne, à moins que la force des circonstances ne l'oblige de renoncer à ses études littéraires ou de quitter le pays.

L'assemblée, sur la proposition de son président, vote des remerciements au bureau central, et en particulier, au président et au secrétaire, pour le soin qu'ils ont pris des intérêts de la Société. Sur la proposition de M. X. Kohler, des remerciements sont aussi adressés aux bureaux des sections, notamment aux secrétaires, dont le zèle mérite une mention spéciale.

Avant de passer à la lecture des travaux, le président enregistre les dons offerts à la Société. Ce sont: 1° de la part de

M. Thurmann, le *Préavis de la commission spéciale des mines du Jura*, adressé au conseil-exécutif du canton de Berne; 2° de la part de M. Contejean, l'*Énumération des plantes vasculaires des environs de Montbéliard*. — M. Quiquerez, invité à dire un mot sur le premier de ces ouvrages, se borne à en signaler l'importance : il renferme tous les détails nécessaires sur la question des mines du Jura, et fournit des données statistiques et géologiques qui n'avaient encore été consignées nulle part. — Interpellé par le président sur l'ouvrage de M. Contejean, M. le professeur Godet, de Neuchâtel, émet son opinion sur ce travail. « Quel que soit d'ailleurs, dit-il, le jugement que l'on puisse porter sur les vues théoriques de MM. Thurmann et Contejean et sur la généralité de leur application, on ne peut méconnaître que l'ouvrage de M. Contejean est rédigé avec une conscience, une clarté et un talent bien remarquables. Quand même les progrès ultérieurs de la science viendraient dans la suite à en modifier les vues en quelque partie, on ne peut que se féliciter d'avoir en main le résultat d'une étude locale aussi consciencieuse et aussi approfondie, qui est comme une véritable oasis au milieu d'un désert inconnu. Cet ouvrage servira de point de départ pour l'étude des autres parties du Jura sous le rapport de la distribution des espèces végétales dans le domaine jurassique, soit pour en confirmer les vues, soit pour les modifier en certaines parties. M. Contejean a rendu dans tous les cas un éminent service à cette branche de la science. »

Le secrétaire présente à la Société le dernier programme du concours de l'Institut national genevois, section de littérature ; quelques exemplaires sont distribués aux sociétaires. Il communique le prospectus des *Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin depuis Jules-César jusqu'en 1722* par Jonas Boyve, publiées par M. G. Petitpierre et fixe l'attention des membres qui s'occupent d'études historiques sur cette publication importante ; il annonce, en même temps, qu'une liste de souscription à cet ouvrage est déposée sur le bureau.

M. Rode met sous les yeux des sociétaires plusieurs livres ou recueils de pièces, tirés des archives de Neuveville, lesquelles peuvent être visitées par les amateurs. On remarque entre autres un incunable de 1470, qui appartenait à Paul Grimaitre, curé de Neuveville ; deux minutaires de 1541 et 1542, offrant de jolis dessins à la plume, parmi lesquels une imitation de la danse macabre ; ils sont écrits par le notaire Jacques Gibollet, qui mourut en 1590 après avoir exercé diverses magistratures à Neuveville, M. Rode accompagne cette communication de renseignements sur les plus anciens notaires de cette localité. Plusieurs se plaisaient à faire précéder leurs actes de pièces de vers français, latins ou allemands ; on remarque surtout les noms de Vincent Bourg et de Jacques Himli.

M. Rode présente encore à la Société un ouvrage provenant de l'exposition de Londres ; il est d'une belle exécution typographique et intitulé : *M. F. Tupper's Hymn for all nations. London 1851*. Cette poésie anglaise est suivie de 70 traductions en plus de 30 langues différentes, notamment en sanscrit, en arabe, en persan, en chinois, en turc, etc. M. Rode a reçu cet ouvrage d'un ancien élève du gymnase de Neuveville, M. Ch. Pelot, employé comme secrétaire interprète par le commissaire espagnol à la grande exposition de 1851.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ. ¹

Le président présente la liste des] travaux inscrits pour la réunion. Vu leur nombre, peu en rapport avec le temps dont on peut disposer, l'assemblée décide de limiter la durée de chaque lecture.

HISTOIRE. — M. Quiquerez lit une *Notice sur l'artillerie conquise par les habitants de La Neuveville aux batailles de Grandson et de Morat, en 1476*. ² Il raconte comment les

¹ Les rendus-comptes des travaux ont été fournis par les auteurs ou écrits par le secrétaire de la Société, d'après les notes qu'on lui a remises.

² Voir ce travail à l'*Appendice*. N° 1.

Neuvevillois ont pris une part active aux guerres de Bourgogne et aux batailles de Grandson et de Morat, puis comment, après la victoire, il leur échet en partage un certain nombre de pièces de canon faisant partie du butin enlevé à Charles-le-Téméraire. M. Quiquerez produit en même temps les plans et les dessins de ces canons. — Non-seulement la position autrefois isolée de La Neuveville lui a permis de conserver ces armes précieuses pendant les invasions de troupes étrangères, mais cette ville a su résister aux offres très-avantageuses que lui ont faites des souverains, qui désiraient acheter cette artillerie.

A la suite de cette lecture, M. Revel présente un document du XV^e siècle, le *Nécrologe* de la confrérie des *escoffiés* ou cordonniers de Neuveville, où figurent les noms de 14 Neuvevillois pendus à Grandson. — Il présente encore un croquis du château de Schlossberg avant 1788.

Le président prévient la Société qu'on a eu soin de sortir les canons de l'arsenal et qu'ils se trouvent devant l'hôtel-de-ville, où chacun pourra les examiner en détail.

M. le pasteur Tièche lit un travail intitulé : *Un épisode de la seconde guerre de Villmergen*. — L'abbé Léger Burgisser de St-Gall soulève contre lui, par ses vexations, ses sujets du Toggenbourg. Zurich et Berne prennent le parti de ces derniers, tandis que les petits cantons avec Lucerne tiennent le parti de l'abbé. On se livre bataille à Villmergen, le 25 juillet 1712, jour de la St-Jacques; l'armée bernoise est victorieuse.

En vertu de sa combourgeoisie avec Berne, la Prévôté de Moutier-Grandval fournissait des troupes à Berne quand elle en était requise; excepté quand Berne était en guerre avec le prince-évêque de Bâle. Le Bandelier avec les délégués des communes fixait le contingent de chacune et nommait les officiers. En 1535, elle fournit 30 hommes pour secourir Genève. En 1572 et 1589, chaque fois 80 hommes, pour défendre le pays de Vaud. En 1653, 150 hommes dans la guerre des paysans, et en 1712, 600 hommes : — 200 ca-

tholiques envoyés sur les frontières de Fribourg ; une division à Villmergen même et l'autre partie contre le pays d'Undervald, par l'Oberland bernois. Cette dernière division, aidée de 50 allemands, soutint un combat qui lui donna la victoire et lui procura un riche butin ; ainsi que le racontent deux lettres de quatre soldats de Malleray, écrites à Im-Grund, (vallée de l'Oberhasli) le 29 juillet 1712. — Cette division était commandée par le Bandelier Moschard, lequel, à cette occasion, reçut une médaille qui est conservée dans sa famille.

Les feux de la St-Jacques perpétuèrent longtemps dans le canton de Berne le souvenir de la victoire de Villmergen. Dans les Eglises du pays de Vaud et de la Prévôté on célébra longtemps aussi, par ordre de Berne, un anniversaire de cette victoire. — On possède encore dans un recueil de cantiques pour les solennités religieuses, un cantique ou chant, composé pour cette occasion. Il est écrit sans haine et sans passion.

M. Tièche, après cette lecture, met sous les yeux des sociétaires les deux lettres originales dont il est fait mention dans son travail.

M. X. Kohler présente à la Société un volume imprimé à Porrentruy en 1610, chez Krakau, dont il doit la communication à M. le Dr Carraz. Ce volume, qui traite *de la peste* et des remèdes à employer contre la contagion, est aussi intéressant comme rareté bibliographique.¹ Imprimé en 1610, quand la peste régnait à Porrentruy et indiquant les moyens curatifs usités en 1582, lorsque le fléau désolait cette même ville, cet ouvrage n'offre point cependant une description particulière des ravages causés dans le pays à cette der-

¹ Voici le titre de ce volume: *Epitome, seu BRACHYLOGIA loimòdès, desumpta ex magno libro GEORGII GARNERI, ph. et med. doct. DE PESTE, quæ grassata est Venitiis an. d. 1576 et BRUNTRUTI, a. d. 1582. Et HISCE PERICULOSIS TEMPORIBUS diligenter revisa atque multis egregiis maxime que probatis remedijs locupleta, et ad totius Reip. Chr. utilitatem promulgata atq. excusa. Bruntruti apud Chr. Krakau, 1610. In-8°.*

nière date. L'auteur donne beaucoup de conseils, énumère les prières à adresser à Dieu et publie un grand nombre de recettes diverses, classées toutes en trois catégories d'après l'état de fortune des malades (*pro magnatibus, pro minus ditioribus, pro communibus*). Le livre se termine par une poésie latine dédiée à G. Garner, par Claude Déodat, auteur lui-même du *Pantheum hygiasticum*, imprimé à Porrentruy, en 1638.

M. X. Kohler accompagne cette communication d'un court aperçu sur *les ravages de la peste* dans l'ancien Evêché de Bâle et le Jura bernois en particulier, depuis les temps les plus reculés jusqu'au XIX^e siècle. Il rappelle d'abord les dates de la peste au XIV^e et XV^e siècle, en insistant sur celle de 1474 que Jean Knebel, dans sa *Chronique* nomme le *choléra*. L'Evêché fut vivement frappé au XVI^e siècle. Thomas Plater, dans son *Autobiographie*, nous raconte la peste de 1530 à Porrentruy et la mort du D^r Epiphanius. Le volume, dont on vient de rendre compte, mentionne la peste de 1582 dans la même ville. Delémont fut infecté surtout en 1502 et en 1597, année où la mortalité fut considérable. La peste règne à Porrentruy dans le siècle suivant en 1610, 1624, 1633 et 1635. Il est à remarquer que l'époque où les condamnations pour sorcellerie furent le plus nombreuses dans l'Evêché (1592-1614) coïncide justement avec celle d'une grande intensité du fléau. En 1714 on imprimait encore à Porrentruy la *Recette spirituelle contre la peste*, renfermant les mêmes prières qu'indique l'ouvrage latin de Garner. — De nos jours on célèbre encore à Porrentruy un service religieux à la fête de St-Sébastien, que l'on invoquait surtout, ainsi que St-Roch, pour se préserver de la contagion ; ce service remonte au siècle passé.

PÉDAGOGIE. — M. Péter présente à la société un travail intitulé : *Coup-d'œil sur l'éducation, notamment sur l'attention et la mémoire*

Dans la première partie de ce travail, M. Péter fait remarquer l'importance de l'éducation.

L'un des plus puissants leviers qui soient venus à son secours, est, sans contredit, l'invention de l'imprimerie, qui deviendrait inutile sans la lecture ; c'est afin de combler cette lacune qu'il voudrait qu'on favorisât et qu'on propageât l'établissement des bibliothèques populaires, telles qu'il y en a en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, aux Etats-Unis ; d'où il résulte qu'il y a chez ces peuples-là, une pureté de mœurs inconnue partout ailleurs. Il règne surtout en Ecosse un esprit religieux qu'on ne trouve en aucun autre pays.

M. Péter fait voir que l'éducation rencontre des difficultés qui se présentent d'abord de la part de l'élève lui-même. L'éducation ne doit pas consister à former exclusivement des agriculteurs, des industriels ou des administrateurs habiles, mais bien des hommes et des chrétiens. Le but général de toute éducation doit être de développer l'enfant et de l'instruire.

Dans la deuxième partie, M. Péter démontre qu'il est d'une souveraine importance de cultiver avec soin l'attention, qui constitue le degré le plus élevé des facultés intellectuelles. « Comment avez-vous trouvé et calculé les lois de l'attraction, demandait-on au jeune Newton ? — C'est en y pensant, » répondit le grand géomètre. »

Enfin, dans la troisième partie, l'auteur dit que la mémoire nous offre deux pouvoirs principaux, celui de garder les représentations, et celui de les rappeler. L'attention, a-t-on dit, est le burin de la mémoire. Vers l'âge de 45 à 50 ans, cette faculté diminue sensiblement. A l'âge de quatre-vingt-seize ans, Fontenelle ne se souvenait plus que, vingt-six ans auparavant, il avait composé un ouvrage sur les éléments de la géométrie de l'infini.

Les qualités d'une bonne mémoire sont les suivantes : 1^o la facilité ; 2^o l'étendue ; 3^o la tenacité ; 4^o la fidélité ; 5^o la promptitude. La supériorité de certains hommes tient essentiellement de la mémoire, qui apporte alors la lumière

du passé, pour éclairer l'avenir. A une époque qui n'est pas encore bien éloignée, *apprendre* était le mot d'ordre, et l'on s'occupait bien moins à *comprendre* qu'à retenir. Plus tard, surtout en Allemagne, on adopta un système entièrement opposé. Ainsi, par une inconséquence malheureusement assez commune, après avoir tout sacrifié à la mémoire on en vint à la négliger presque entièrement.

La méthode naturelle ne sépare jamais l'action de l'intelligence de celle de la mémoire. L'élève ne doit apprendre que ce qu'il a compris. C'est par ce moyen seulement que ses connaissances deviendront réelles et sûres.

Après la lecture de ce travail, l'assemblée, sur la proposition de M. Kohler, émet le vœu de voir ces pages essentiellement morales publiées dans le *Jura* et autorise le bureau central à faire tirer à part un certain nombre d'exemplaires pour les membres de la Société.

M. Joset présente une *Nouvelle méthode de lecture, d'écriture et d'orthographe*. — En reconnaissant la supériorité des nouvelles méthodes sur les anciennes, il fait remarquer comme elles sont encore loin d'être ce qu'il faut pour intéresser l'enfance et lui éviter le dégoût de l'école. Il compare la lecture à la musique. Les gammes sans fin et l'étude à la file des 26 signes abstraits de notre alphabet ont dégoûté de l'étude des milliers d'individus. La musique s'est corrigée de ce défaut, aussi voit-on beaucoup plus de musiciens. Pourquoi ne ferait-on pas de même pour la lecture.

En cherchant à résoudre ce problème, M. Joset a été amené, après dix ans de travaux, à rejeter tout ce qui a été fait à ce sujet et à établir un tout autre système. Pour l'école quatre grands tableaux coloriés font de cette étude un jeu pour l'enfance. Un syllabaire renfermant tous les exercices et indiquant la manière de s'en servir est le livre de l'enfant pour la maison. Ces tableaux ressemblent assez au casier de l'imprimeur. Les sons ressortent et fixent particulièrement l'attention des élèves. Les articulations classées dans une autre direction reçoivent la variation des sons et permettent de

les étudier, les unes après les autres et séparément, ainsi que de composer de petits mots avec chaque colonne d'une articulation ; exemple : P avec les sons produit : *pa, po, pu, pi, pe, pé, pè*, — mots : *épi, papa, pape, pipe, pipa*.

De mêmes tableaux, mais en lettres écrites à la main, leur apprennent à écrire. Les exercices simultanés de lecture et d'écriture aident la mémoire, évitent l'ennui et amènent sans peine les élèves à savoir bien lire, bien écrire et surtout à dicter conramment dans peu de temps.

M. Joset met sous les yeux des sociétaires les tableaux qui composent cette méthode.

Le président propose de nommer une commission chargée d'examiner la méthode de M. Joset, tant au point de vue théorique que pratique et de voir, par elle-même, les résultats que notre collègue en obtient dans son école. Cette proposition, appuyée par le secrétaire, est accueillie par l'assemblée. Sont nommés membres de la commission MM. Péquignot, Thurmann, Prêtre et Dupasquier.

PHILOGIE. — M. Rode lit une étude intitulée : *Comparaison étymologique de la langue française avec la latine*. — Après avoir établi quelques principes généraux, il conclut que les mots, qui ont subi le plus de modifications, sont ceux qui étaient d'un usage plus fréquent. Il présente ensuite de nombreuses observations sur ces changements, en suivant pour plus de clarté l'ordre alphabétique dans l'examen des lettres. Le résumé du travail de M. Rode est que la langue latine fournit la presque totalité du vocabulaire français.¹

GÉOLOGIE. — M. Scholl met sous les yeux des sociétaires quelques échantillons de pétrifications qui se trouvent en grand nombre sur le versant de la montagne de Kemmenau, près d'Ems, duché de Nassau ; du minerai de cuivre, de

¹ Nous renvoyons à l'*Appendice* n° 2, le résumé de son travail, tel que nous l'a adressé M. Rode. Il y tiendra mieux sa place que dans le *Procès-verbal* de la séance du 27 septembre.

plomb, d'argent et de zinc, et des cristaux provenant de même de cette localité; un fragment de rochers volcaniques, très-remarquables par leur conformation, appelés les cavernes de Hauselmann, sur le chemin de la Bäderlei, au-dessus d'Ems, et enfin une agglomération de pierres et de sable durci, produite probablement par alluvion, et qui au premier coup-d'œil présente toutes les apparences d'un morceau de bois pétrifié, trouvée dans les environs de Boujean.

M. Bonanomi présente une série d'échantillons du terrain sidérolitique. Ce sont diverses formes de chaux sulfatée (sélénite, gypse fibreux, gypse à crête-de-coq, gypse empâtant la mine) se rattachant indubitablement à l'étage gypse de Montmartre. Il fait voir combien la roche portlandienne a été corrodée et silicifiée par le contact du sidérolitique; un échantillon même est recouvert de pyrites de fer. — Des *cristaux de zinc* (?) dans une pisolite de fer méritent aussi de fixer l'attention. — Il produit encore deux pièces *uniques* de cristaux de carbonate de chaux, empâtant des grains de mine.

M. Hisely présente à la Société un *Aspect géologique pris depuis la maison dite DE BERNE, à Neuveville*. Il comprend à la fois les pentes Jurassiques de la chaîne du Chaumont avec les collines néocomiennes adossées qui s'étendent à son pied, puis la montagne tertiaire de Jolimont. Ces deux systèmes d'accidents orographiques sont séparés par le lac et les marais, sous lesquels M. Hisely a rétabli théoriquement le trajet des terrains, afin de montrer comment les sources du pied de la chaîne du lac ou de son prolongement, doivent se trouver en rapport avec celles des basses pentes du Jolimont, ce qui est indiqué par les analogies que présentent ces deux catégories de sources dans leurs variations météoriques.

Notre collègue ajoute à l'appui de cet aspect d'ensemble qui est colorié géologiquement, une coupe stratigraphique du terrain néocomien avec sa base portlandienne. Il y établit une dizaine de subdivisions qu'il caractérise rapidement par leurs traits pétrographiques et paléontologiques. Ce massif d'une trentaine de mètres de puissance au plus oscille entre

les inclinaisons de 24 à 33 degrés. Un aperçu des allures du néocomien depuis le Landeron jusqu'à Bienne complète ces détails.

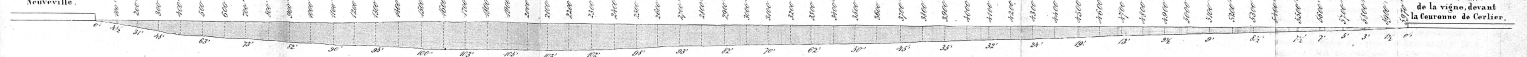
Enfin M. Hisely termine en présentant une coupe hydrographique du lac entre Neuveville et Cerlier, qu'il a établie durant l'hiver de 1848 - 49, lorsque le lac était gelé. Le plan sécant court de la promenade de Neuveville au pied du mur de la vigne, devant la Couronne, de Cerlier. La distance horizontale est de 5970 pieds fédéraux. De 200 en 200 pieds à partir de Neuveville, des coups de sonde ont fourni les profondeurs. Au moyen de ces coordonnées, M. Hisely a établi graphiquement la courbe polygonale du fond du lac. Elle est très-légèrement surbaissée. La plus grande profondeur qui est de 105 pieds répond à l'ordonnée horizontale de 2900 pieds, à partir de Neuveville, c'est-à-dire, qu'elle est située à peu près au premier tiers du trajet. Du côté de Cerlier, le lac offre de vastes bas-fonds. Nous reproduisons ce profil à la fin de ce cahier. Il est fort à désirer qu'on multiplie ces sortes de measurements, afin d'arriver à une carte topographique du fond du lac de Bienne, comme cela a déjà été fait avec tant de talent pour celui de Neuchâtel par MM. A. Guyot et de Pourtalès-Gorgier.

Quant aux données géologiques qui ont été l'objet principal des communications de M. Hisely et qui feront connaître une zone néocomienne encore inétudiée, elles seront plus tard l'objet d'un mémoire spécial lorsqu'elles auront été complétées par des données paléontologiques plus nombreuses. En attendant il ressort des faits déjà signalés par notre collègue : 1° Que le néocomien est, dans cette coupe, en parfaite concordance avec le portlandien contrairement à ce qui avait été avancé ou présumé par quelques observateurs. — 2° Que, très-probablement, le massif dit néocomien du lac de Bienne comprend déjà l'Urgonien de d'Orbigny et peut-être son Aptien. — 3° Que probablement Jolimont correspond à un système de rupture courant comme Chaumont et à la chaîne du Lac, ce qui vient à l'appui de l'idée que le bassin

Coupe du lac de Bieme entre Neuveville et Cerlier.

exécute pendant l'hiver de 1848 à 1849, lorsque le lac étoit gelé, par M. Ch. Sicely, Professeur au Collège de Neuveville.
(Echelle de 3 lignes pour cent pieds français.)

Promenade de
Neuveville.



Fin du mar
de la vigne, devant
la fournaise de Cerlier.

suisse occidental serait traversé de failles molassiques parallèles aux dislocations jurassiques, idée à laquelle conduisent directement les belles observations de M. Morlot.

SCIENCES MÉDICALES. — M. le Dr Blöesch fait quelques communications, d'après lesquelles il est démontré que le choléra asiatique avait éclaté à Aarau, le 13 du mois d'août, avec sa violence accoutumée, emportant les malades en 4, 6 ou 8 heures avec les mêmes symptômes et les mêmes suites que partout ailleurs, et finissant avec la mort huit fois sur dix.¹

TOPOGRAPHIE. — M. Blatter présente à la Société le *plan général de la commune de Porrentruy*. Ce plan est exécuté avec le plus grand soin ; à l'exactitude la plus minutieuse il réunit une correction et une délicatesse de dessin, peu communes dans ce genre de travail.

STATISTIQUE. — M. le pasteur Grosjean présente un *Tableau de l'état actuel de l'industrie dans le district de Moutier*. Son travail renferme une foule de données qui montrent les progrès qu'elle a faits depuis quelques années dans cette partie du Jura. Il passe en revue les différents établissements métallurgiques, les verreries, les fabriques d'horlogerie que le voyageur rencontre sur sa route en remontant le cours de la Birse. Il indique le nombre d'ouvriers qui y sont employés, leur salaire approximatif, la quantité de bois qu'exige leur roulement.

Les forges de Courrendlin sont une ancienne fondation des princes-évêques et la verrerie de Roche compte environ 50 ans d'existence ; mais la magnifique usine de Choindez, la belle verrerie de M. Chatelain à Moutier, les fabriques d'ébauches de Reconvillier, de Malleray, de Moutier et de Crémine sont des fondations de date récente.

¹ La communication de M. le Dr Blöesch était extraite d'un *Mémoire étendu sur le choléra* en Suisse. Ce mémoire, présenté à la Société médicale du Seeland, fut envoyé ensuite à Zurich, où il a été imprimé dans le journal de médecine de cette localité.

L'horlogerie à domicile se répand dans la plupart des villages. Dans la partie *sous les roches*, près de deux cents personnes s'occupent du tissage de la soie.

Le total des ouvriers, employés dans ces établissements et à ces diverses branches d'industrie, est de 12 à 1300.

Ce tableau est terminé par l'énumération des petits établissements, tels que moulins, scieries, tuileries, poteries, huileries, martinets, etc., qui existent dans ce district et qui y sont en grand nombre.

L'auteur de cette communication conclut que, sous le rapport matériel, l'industrie, *prise dans son ensemble*, est avantageuse au pays. Les forges et les verreries donnent occasion à l'Etat, aux communes et aux particuliers, de vendre à un bon prix leur bois superflu et tous les genres d'industrie fournissent du travail et du pain à une foule de gens, dont plusieurs, sans cette ressource, vivraient peut-être dans l'inaction. — Il désire cependant qu'elle ne s'étende pas aux dépens de l'agriculture mais que plutôt elle contribue à lui imprimer un nouvel essor. Quant à son influence morale, il laisse à d'autres le soin de la dépeindre.

AGRICULTURE. — M. Revel communique à la Société sa *Notice sur l'asile agricole de Champhay, près de Neuveville*. — Il retrace l'histoire de cet établissement, ouvert en 1842, et qui dès lors a toujours prospéré davantage. Il indique quelle en est la destination, comment l'asyle est organisé, de quelles ressources il dispose, de quelles améliorations il est susceptible. Un tableau synoptique des recettes et dépenses de l'établissement complète ce travail; on voit par là que l'asyle de Champhay, jouissait, au 1^{er} janvier 1854, d'une fortune évaluée à 80,000 fr.¹

M. le Dr Tièche lit une *Notice sur le drainage*. — Il commence par définir le drainage et par en prouver l'utilité, qui est actuellement un fait reconnu. Les résultats que l'on ob-

¹ Voir ce travail à l'Appendice n° 3.

tient par le drainage sont considérables : en Angleterre, il a doublé la valeur des terres où on l'a employé. Dans notre pays, on a encore l'ancienne méthode de creuser des fossés ouverts et éloignés pour recueillir les eaux de la surface du sol. M. Tièche expose les inconvénients de ce système et montre combien le drainage lui est supérieur. Le choix des conduits pour drains est très-important ; on doit préférer les tuyaux en terre cuite, cylindriques et à section circulaire. « Voici, ajoute l'auteur, les raisons qui doivent déterminer cette préférence, à la seule condition que ces tuyaux soient fabriqués avec de bonnes terres, bien préparées au moyen de machines de compression puissantes et qu'ils soient bien cuits : Ils sont les moins coûteux ; ils permettent d'obtenir sur une quantité de matière donnée le plus grand nombre d'écoulement ; ils opposent au mouvement de l'eau le moins de résistance ; la vitesse y étant la plus considérable, leur section peut être réduite, et si des dépôts tendent à s'y former, l'eau enlève ceux-ci avec le plus de facilité ; ils résistent le mieux aux chocs et aux contusions extérieures et intérieures ; l'épaisseur de leurs parois peut être la plus faible ; ils exigent moins de temps pour être placés que tous les autres genres de conduits ; ils sont moins sujets à être dérangés que les autres conduits, soit par le mouvement des terres, soit par le remblayage des drains ; ils sont les plus légers et les moins coûteux à transporter, et les moins fragiles ou sujets à cassure par le transport ; ils occupent le moins de place au fond des saignées et permettent d'en réduire de beaucoup la largeur et, par cela, le volume de terre à déplacer pour l'établissement des drains ; ils peuvent être posés dans les drains par un ouvrier sans que celui-ci soit obligé de marcher dans la tranchée, ce qui permet aussi d'en réduire de beaucoup la largeur ; les tubes se placent simplement bout à bout dans le fond des drains, où on les relie, si l'on veut, par de courts anneaux, manchons, dans lesquels les extrémités des tuyaux successifs sont emboîtés. »

M. Tièche exprime le désir que dans notre pays, où la majeure

partie des terres sont susceptibles d'amélioration, les agriculteurs ou les communes fassent l'épreuve du drainage pour en constater les avantages. Il cite l'exemple de l'Angleterre, où le gouvernement lui-même a pris l'initiative et provoqué cette amélioration. La Belgique et la France ont imité cette impulsion salutaire de l'Etat. « Les Sociétés suisses d'agriculture, dit en terminant M. Tièche, activeront ce mouvement de progrès si noblement et si énergiquement entrepris par l'Angleterre, la France et la Belgique, et j'espère qu'elles trouveront auprès du gouvernement les encouragements nécessaires pour atteindre un but si important pour notre prospérité nationale. Que chacun de nous, Messieurs, fasse ses efforts dans l'intérêt de notre industrie-mère, l'agriculture, et que la classe plus particulièrement appelée aux pénibles travaux du sol, mais toujours lente dans l'initiative des travaux d'amélioration, parce qu'elle se lie toujours à une question matérielle et de finances, trouve en nous le courage, l'exemple et l'initiative. Dans cette intention, je finis, Messieurs, en prenant la liberté de vous proposer de faire une adresse au gouvernement pour l'engager à propager le drainage dans le canton de Bérée et dans ce but le prier de vouloir bien procurer à notre Société d'émulation une machine à drainer, qui soit à la disposition de l'agriculture jurassienne. »

La proposition de M. le Dr Tièche, mise aux voix par le président, est accueillie à l'unanimité, et le bureau central est chargé d'envoyer une adresse dans ce sens au gouvernement.

UTILITÉ PUBLIQUE. — M. Cuenin donne lecture d'un travail de M. Renard *sur l'émigration*.¹ — L'émigration pour les Etats-Unis a pris depuis quelques années un très-grand développement. Elle est devenue dans plusieurs cantons une nécessité par suite du trop plein de population ; mais il importe que les allocations destinées à la favoriser ne soient pas accordées à pure perte ; c'est ce qui arrive maintenant et ce

¹ Voir ce travail à l'Appendice. N° 4.

qui aura lieu tant qu'on n'avisera pas aux moyens d'éviter à la fois des sacrifices onéreux aux communes et des calamités aux émigrants. Dans ce but M. Renard propose : 1° de remplacer par un *prêt* le *don* fait aux émigrants ; 2° d'acheter, aux frais du canton ou d'une association, un terrain assez vaste pour recevoir plusieurs familles ; 3° d'avancer aux émigrants l'argent nécessaire au voyage, tandis qu'un agent en Amérique avancerait les frais du premier établissement ; 4° de laisser, les cinq premières années, le colon libre de toute redevance ; 5° de lui faire payer la 6^{me} année le 5 p. 0/0, en augmentant chaque année subséquente l'intérêt d'un p. 0/0, de sorte qu'au bout de 17 ans on rentrerait dans les fonds prêtés, intérêts composés compris. — M. Renard développe ce plan et prouve la possibilité de le réaliser ; il montre que le système hypothécaire des Etats-Unis présente toutes les garanties désirables, et indique l'Etat de Dowa comme la contrée qui conviendrait le mieux à un établissement. En terminant, M. Renard émet le vœu de voir le gouvernement nanti de ce projet pour qu'il puisse le discuter et s'occuper ainsi de la question de l'émigration.

La Société, sur la proposition du président, décide qu'elle enverra ce rapport à la direction de l'intérieur, avec recommandation.

A la suite de cette décision, M. le pasteur Bernard appelle l'attention de la Société sur la *situation malheureuse des heimathlosen*, qui sont encore en si grand nombre dans notre patrie ; il fait donc la proposition que la Société intervienne auprès des autorités fédérales et cantonales en faveur des heimathlosen.

La proposition de M. Bernard est mise en délibération. Après quelques observations de MM. Revel et X. Kohler, elle est accueillie par l'assemblée, qui charge M. Bernard de formuler sa proposition et de l'adresser au bureau central, lequel enverra l'adresse au conseil fédéral et au conseil exécutif du canton.

M. F. Imer lit un travail intitulé : *De l'importance des bi-*

bibliothèques populaires, en particulier pour le Jura. — M. Imer se demande d'abord comment il se fait qu'après tous les efforts tentés pour répandre l'instruction depuis 24 ans, le peuple soit encore si peu avancé, si peu en état de discuter des questions d'un ordre élevé ? Il en trouve la cause dans l'absence de bibliothèques populaires dans la plupart des communes du Jura. — M. Imer retrace ensuite le tableau des bibliothèques considérables de l'Europe et examine ce que nous avons dans le Jura, surtout au point de vue populaire. Après avoir rappelé quelques journaux et écrits, souvent utiles, publiés à différentes époques, il constate que les livres en vogue dans les masses sont ou frivoles ou dangereux. Les bibliothèques publiques jurassiennes sont ainsi réparties : à Porrentruy, la bibliothèque du collège de 12,000 volumes non accessibles au peuple, celle des régents qui compte 60 et quelques ouvrages, celle de St-Vincent de Paul, composée de quelques cents volumes instructifs et moraux ; à Delémont, celle du collège composée de 900 volumes pour l'usage de l'établissement et un cabinet de lecture, composé surtout de romans ; aux Franches-Montagnes, rien ; à Moutier, une bibliothèque populaire, de 300 volumes, en train de prospérer et celle des régents ; plusieurs communes, notamment Sorvillier, ont des bibliothèques assez considérables ; dans le Vallon, on trouve à St-Imier une bibliothèque communale de 200 volumes et un cabinet de lecture ; à Sonvillier une bibliothèque religieuse de 400 volumes ; Bienne possède une bibliothèque religieuse et une pour le collège ; Neuveville, une bibliothèque du collège de 800 volumes et une bibliothèque populaire et religieuse de 2,000 volumes. M. Imer conclut en proposant « que dans chaque paroisse des citoyens bien pensants, aidés de leur pasteur et du régent, fondent des bibliothèques publiques, mises à la portée de chacun, moyennant une faible cotisation annuelle, et qu'ils fassent choix de livres instructifs et moraux. » Il recommande cette bonne œuvre à la Société d'émulation et à chacun de ses membres en particulier.

Le travail de M. Imer, imprimé, est distribué aux membres qui assistent à la réunion.¹

La proposition de M. Imer est appuyée par l'assemblée. Il est décidé que le bureau central fera un appel aux communes, qui sera rendu public par la voie du *Jura*. — Une seconde proposition, de s'adresser au gouvernement pour lui demander une allocation en faveur des communes qui établiraient des bibliothèques populaires, est retirée par son auteur après les observations de quelques membres sur l'état actuel des finances du canton, qui rendrait sans doute cette démarche inutile.

M. Prêtre présente un rapport sur les impôts du *Jura bernois*, suivi d'un projet de répartition des charges publiques. Cette répartition comprendrait, outre l'impôt foncier, l'impôt personnel et l'impôt sur les professions et le commerce. — Une indisposition ne permettant pas à M. Prêtre de lire et de discuter son rapport, l'assemblée décide que celui-ci sera soumis à la première séance de la Société à Porrentruy, laquelle avisera. Le bureau central est autorisé à rédiger, s'il y a lieu, une adresse en ce sens au gouvernement, au nom de la Société jurassienne d'émulation.

POÉSIE. — M. le pasteur Galland donne lecture de deux pièces de vers : *Mélancolie* et le *Millenium*, songe.²

M. X. Kohler lit une fable, *Le rossignol et le pinson*, dédiée à M. Petit-Senn.

Le secrétaire communique une poésie de M^{lle} Félicie Stockmar : *Trois amours*, fantaisie.

M. Krieg, inscrit pour une poésie, se réserve d'en donner lecture au banquet qui suivra la réunion.

¹ Le travail de M. Imer a paru sous ce titre : *De l'importance des bibliothèques populaires, en particulier pour le Jura. Essai présenté à la Société jurassienne d'émulation, par Frédéric Imer, secrétaire de la section de Neucheville*. Porrentruy. 1854. br. in-8° de 20 p.

² Voir ces poésies et les suivantes à l'Appendice.

ADHÉSIONS.

Après la lecture des travaux , il est procédé à la réception de nouveaux membres. Sont reçus :

- MM. ANDREA, pharmacien à Bienne.
- BICHSEL, notaire à Bienne.
- BLOESCH, docteur en médecine, à Bienne.
- BLOESCH, GUSTAVE, avocat à Bienne.
- CARLIN, avocat à Delémont.
- CORREVON, professeur de langue française au collège de Bienne.
- COURROUX, ingénieur des mines, à Delémont.
- CUNIER, pasteur à Bienne.
- GAGNEBIN, JULES, notaire à Renan.
- GÜDER, pasteur à Bienne.
- KUHN, professeur de musique au collège de Bienne.
- LANZ, docteur en médecine, à Bienne.
- MATTHEY, géomètre à Tramelan.
- MÉRIAN, ingénieur à Bienne.
- NEUHAUS, docteur en médecine, à Bienne.
- STERN, pharmacien à Bienne.
- VILMOT, industriel à St-Imier.

La Société admet parmi ses associés-correspondants deux savants suisses , qui ont honoré de leur présence la réunion de ce jour, et l'éditeur des *Annales* de Boyve :

- MM. GODET, ancien professeur à l'Académie de Neuchâtel.
- JAHN, ALBERT, professeur à Berne.
- PETITPIERRE, GONZALVE, homme de lettres , à Berne.

M. Scholl annonce à la Société que les sociétaires biennois se constitueront immédiatement en section de la Société jurassienne d'émulation.

DÉLIBÉRATIONS.

Nous rappellerons ici , pour mémoire seulement , les délibérations déjà mentionnées et prises à la suite de la lecture de différents travaux.

1° Nomination d'une commission pour examiner la méthode de lecture, d'écriture et d'orthographe de M. Joset.

2° Envoi à la direction de l'intérieur, avec recommandation, du travail sur l'émigration, de M. Renard.

3° Adresse au conseil fédéral et au conseil-exécutif en faveur des heimathloses.

4° Adresse au gouvernement pour qu'il mette à la disposition de la Société une machine à drainer, qui serait soumise aux agriculteurs jurassiens.

5° Adresse aux communes du Jura pour la fondation de bibliothèques populaires.

La Société s'occupe de fixer la cotisation annuelle pour 1855. Le président propose, au nom du bureau, de la maintenir à *trois francs*, comme les années précédentes. Cette proposition est accueillie à l'unanimité.

Le président rappelle aux membres, qui ont communiqué des travaux dans la séance de ce jour, d'en envoyer à bref délai le résumé au secrétaire pour la rédaction du procès-verbal.

Le président prie la Société d'arrêter le lieu de réunion générale pour 1855. Quelques membres proposent Bienne, une section jurassienne s'étant formée dans cette ville. Les sociétaires de cette localité remercient de la préférence qui leur est accordée, cependant, comme ils tiendraient à recevoir dignement la Société, ils aiment mieux que l'on diffère encore la réunion à Bienne, se recommandant pour une autre année. On propose de reprendre l'ordre des réunions annuelles et de se rendre à Delémont où la Société n'a plus tenu de séance générale depuis 1849. L'assemblée se prononce à l'unanimité pour Delémont. M. Bonanomi, au nom de la section delémontaine, remercie la Société de ce choix et invite ses collègues à venir en nombre dans sa ville natale, où il leur sera ménagé un accueil amical.

M. Gibollet, président, remercie les sociétaires de l'empressement qu'ils ont mis à se rendre à la séance générale, malgré la position éloignée de Neuveville pour un grand nombre d'entre eux; il espère que l'on se reverra, également nombreux, l'an prochain à Delémont.

La séance, suspendue à midi, a été reprise à midi et demi et levée à quatre heures.

Neuveville, le 27 septembre 1854.

<i>Les membres du bureau :</i>	<i>Le président ,</i>
QUIQUEREZ, GREPPIN, BONANOMI,	V. GIBOLLET.
GOBAT, GROSJEAN, BERNARD ,	<i>Le secrétaire ,</i>
PÉTER-QUILLET, IMER, DURAND.	X. KOHLER.

NEUVEVILLE ET L'ILE SAINT-PIERRE.

Les réunions de la Société jurassienne d'émulation se présentent toujours sous deux aspects également riants : le côté intellectuel, dont la séance générale est l'expression, et le côté purement jurassien, qui se traduit par la réception cordiale faite aux sociétaires, par un échange de bons procédés, de paroles sympathiques entre tous les fils du même pays. Nous avons déjà reproduit la première phase de la fête du 27 septembre, il nous reste à esquisser la seconde. La tâche est d'autant plus douce à remplir, que rien n'a manqué à l'hospitalité neuveilloise.

Quand les sociétaires se rendirent, à neuf heures, à l'hôtel-de-ville, ils trouvèrent la porte d'entrée de ce bâtiment public, ornée avec goût. Des guirlandes de verdure et de fleurs décoraient aussi la salle du conseil où se tinrent les réunions. C'é-

tait une surprise que nous ménageaient les dames de la localité, jalouses d'honorer la science en embellissant son sanctuaire. Des dames encore se pressaient en grand nombre parmi les personnes qui honoraient de leur présence la séance générale, et leur attention à suivre la lecture des travaux prouvait l'intérêt qu'elles prenaient à cette fête intellectuelle.

A midi, M. le président Gibollet suspendit la séance en invitant les sociétaires à accepter le vin d'honneur que la ville leur offrait. On descendit dans les caves ; cette visite inattendue eut pour résultat non seulement de témoigner en faveur de la cordialité neuveilloise, mais aussi de convaincre les Jurassiens qu'ils peuvent, à bon droit, compter parmi les contrées vinicoles les rives de leur beau lac et que les clos de Chavanne, des Rochettes, entre autres, produisent un vin, que ne désavoueraient pas des gourmets consommés.

A quatre heures et demie, plus de soixante sociétaires, les membres de la Société médicale du Seeland, qui avaient assisté à la réunion, les autorités du district et de la ville et plusieurs habitants de Neuveville, vinrent s'asseoir au repas qui leur avait été préparé à l'hôtel de la *Couronne*. La salle avait une couleur locale bien prononcée ; la tapisserie du fond représentait l'île St-Pierre ; des guirlandes de fleurs et de verdure, serpentant le long des murs, trahissaient encore la main intelligente des dames de Neuveville ; des devises ingénieuses rappelaient le but de la réunion. — On sait comment se passent les banquets jurassiens ; celui-ci fut, comme ses aînés, plein d'abandon et de sympathie, et les sociétaires se livraient aux plus intimes causeries quand s'ouvrit la série des toasts.

Ne pouvant mentionner *in extenso* toutes les santés que l'on porta au banquet, nous nous bornerons à les indiquer. M. Gibollet, président de la fête, porta un toast *A la Société jurassienne d'émulation*, auquel M. X. Kohler répondit, au nom du bureau central, en remerciant Neuveville de sa bonne réception ; M. Quiquerez but *Aux autorités* et *Aux mânes des Neuveillois pendus à Grandson* ; M. le maire

Tschiffely remercia M. Quiquerez et dit que la ville avait été heureuse de recevoir la Société d'émulation ; M. Péter porta la santé du *Bureau central* ; M. Grosjean celle de notre honorable président M. *Thurmann*, qu'une indisposition avait empêché d'assister à la réunion ; M. Cuenin but *A la Suisse* ; M. Rollier, préfet, *Au Jura* ; M. Gobat, pasteur, *A la Société médicale du Seeland* ; M. Bernard, *A l'avenir de la Société* ; M. X. Kohler *Aux savants suisses*, présents à la fête et *Aux dames de Neuveville*, qui avaient bien voulu décorer les lieux de réunion et assister à notre séance ; M. Rode *A la jeunesse jurassienne* ; M. Klaye *Aux gloires jurassiennes* ; M. Cunier porta la santé *de la Société*, au nom de la section nouvelle de Bienne ; M. Bonanomi remercia encore la Société d'avoir choisi sa ville natale pour lieu de réunion en 1855.

Pendant que les toasts se succédaient, le jour baissait, et la soirée commençait par un de ces magnifiques spectacles si communs cependant à Neuveville : le soleil couchant désertait l'horizon, puis ses derniers rayons, imperceptibles pour nous, coloraient de reflets roses la chaîne blanche des Alpes, se dessinant hardiment au fond du tableau. L'attention, un instant suspendue par ce coup-d'œil magique, se reporta bientôt sur le théâtre de la fête. — C'était le tour de la poésie. M. Krieg, au milieu d'un recueillement pieux, lut une pièce touchante, *Mon pays*,¹ où était rappelé le souvenir du pasteur dont Neuveville déplore encore la perte. La chanson vint ensuite, vive, légère, entraînante comme toujours. M. Cuenin l'étreigna par *Le vin de Chavanne*. Tous les couplets en furent chaudement applaudis, mais surtout celui sur les caves de Neuveville, improvisé le matin par notre chansonnier en dégustant le vin d'honneur. M. Cuenin chanta ensuite *L'île des lapins*, qu'accompagnèrent les rires approbateurs de l'assemblée. M. Bonanomi chanta une strophe de *la Patrie suisse* par M. X. Kohler, mise par lui en musique dans la journée ; des bravos accueillirent cette composition pleine d'âme et de vi-

¹ Voir cette poésie et les chansons à l'*Appendice*.

gueur. *Les Echos du Chasseral et de la Résouss* avaient laissé un trop bon souvenir parmi les sociétaires pour que Neuveville ne fût pas jalouse d'éveiller aussi les siens ; M. Fr. Imer a rempli cette tâche, aussi *Les échos du Schlossberg* furent les bienvenus et reçurent un excellent accueil. Il en a été de même de *La vieille Neuveville*, chantée par M. Cuenin, heureuse inspiration qui valut à son auteur anonyme une salve d'applaudissements, lesquels redoublèrent quand on apprit que ce nouveau chantre jurassien était notre honorable collègue, M. Scholl, de Bienne.

Sept heures avaient sonné ; c'était le moment de se séparer. M. Gibollet porta un dernier toast : *Au revoir, à Delémont !* On échangea ensuite les adieux avec les sociétaires de Bienne, de Courtelary, et avec nos hôtes du Seeland. La soirée se prolongea encore quelque temps à répéter les chants de circonstance, à redire des refrains jurassiens, puis les sociétaires de Neuveville, de Porrentruy et de Delémont se quittèrent en se donnant rendez-vous pour le lendemain matin.

Ici se termine le tableau de la fête du 27 septembre ; cependant la journée du 28 mérite aussi une mention spéciale. Elle ne revêtra pas, il est vrai, un caractère officiel ; elle sera purement jurassienne, mais elle montrera encore une fois de plus comment *les Neuvilleois* exercèrent l'hospitalité à notre égard.

L'emploi de ce jour était tracé d'avance : voir le Schlossberg et se rendre à l'île Saint-Pierre. — Le 28, à six heures du matin, quelques sociétaires se dirigèrent vers les ruines féodales, qui dominent Neuveville ; plusieurs collègues les rejoignirent au pied du vieux château, que tous visitèrent ensemble, ayant pour *cicerone* le châtelain actuel du Schlossberg, notre digne président, M. Gibollet. La vue dont on jouit depuis les fenêtres du manoir est magnifique ; le paysage étendu et varié : devant vous c'est Neuveville encadrée dans les vignes ; à droite Landeron, qui semble tendre la main à Saint-Jean par-dessus la Thielle, la folle rivière aux capricieux

détours, et dans le lointain, à travers prés et champs, bois et côteaux, Cressier, Cornaux et Montmirail ; en face Cerlier se mirant dans le lac, avec son château élevé, s'adossant au Jolimont, qui lève fièrement sa tête ombragée d'arbres séculaires, puis les Alpes projetant dans le vague leurs formes indécises ; à gauche les deux îles et tout ce beau lac, miroitant au soleil, dont l'œil peut à peine suivre les dernières ondulations qui se perdent dans l'espace. — Quand les sociétaires eurent dit adieu au Schlossberg, leur aimable guide les conduisit, à peu de distance, vers une villa gracieuse, qui leur souriait coquettement du sein d'un massif de verdure. C'était *la Combe*, nid joyeux caché entre deux collines, douce retraite, solitaire et recueillie, fermée au monde mais non à l'air pur et au gai soleil, dont un chaud rayon dore quelques treilles choisies. Nous entrâmes dans la villa, où quelques livres nous apprirent que l'étude en avait fait son sanctuaire, puis nous nous reposâmes sous le péristyle, où M. Gibollet nous servit quelques grappes d'excellent raisin, tout fraîchement cueilli sur place, et quelques bouteilles de vin du crû, qui le disputaient aux premières. — Notre promenade n'était pas achevée ; nous la prolongeâmes par un sentier ombreux et pittoresque jusqu'aux *Plantées*, d'où l'on jouit d'une vue superbe et où M. l'ancien bourgmestre Schnieder nous fit une réception cordiale, cimentée de rechef par quelques flacons de vieux Neuveville. Après cette troisième halte, nous descendîmes en ville à travers les vignes.

Il était près de onze heures, lorsque les touristes jurasiens, accompagnés de leurs collègues neuvevillois s'embarquèrent pour l'île. Le lac était calme, le ciel pur, la barque, docile à la rame, glissait sur les flots. On partit en chantant *les Echos du Schlossberg*. Le temps passait, agréable et rapide, entre les chansons et les intimes causeries. On approchait du but et la Société décida de visiter d'abord la petite île. Comme l'eau était basse, la plage sablonneuse, au milieu de laquelle s'élève le tertre étroit et allongé qui forme presque seul l'îlot, avait quelque étendue. MM. Bonanomi et Gilliéron se mirent

en quête d'huîtres et de coquillages, pendant que leurs collègues gravissaient le sommet du tertre où Rousseau aimait à s'établir, et où son lit de gazon, de serpolet, de fleurs, même d'esparcette et de treffles, lui donna l'idée de cette colonie de lapins, dont la fondation fut pour lui une fête. Là M. Cuenin chanta, comme de juste, l'*Ile des lapins* avec une verve étincelante. Ce souvenir payé à l'ilot, maintenant sans colonie, mais désert et en friche, tel que Rousseau le trouva en 1765, on s'embarqua pour gagner l'île Saint-Pierre. — Cette île a été décrite cent fois, nous n'essaierons donc pas de retracer ce site enchanteur ; relisez la cinquième promenade des *Réveries d'un promeneur solitaire* et vous aurez une peinture fidèle de cet Eden jurassien. Rien n'a changé depuis près d'un siècle : même paysage grandiose ou intime, mêmes allées fraîches et ombreuses ; on y trouve toujours des champs, des vignes, des bois, des vergers ; la haute terrasse a conservé ses rangs d'arbres et borde encore l'île dans toute sa longueur ; dans le milieu de cette terrasse un pavillon de forme ronde, assez spacieux, est comme jadis la salle de danse où la jeunesse des rives voisines s'égaie chaque dimanche durant les vendanges.

Une seule maison, grande et commode est bâtie dans l'île, à peu de distance du lac, dont une rangée de hauts peupliers orne ici les bords. Entrés dans la cour, nous vîmes attablés une trentaine d'enfants, dînant du meilleur appétit ; c'était un pensionnat neuchâtelois, qui venait, sous la conduite de ses maîtres, visiter l'île Saint-Pierre. On imita la jeune caravane et le repas champêtre fut égayé par quelques chants jurassiens, dûs à la verve inépuisable de notre chansonnier. La cour, très-vaste, se prête bien à une réunion, car, malgré que des tables nombreuses y soient dressées, on y peut circuler à l'aise. Elle forme un carré presque parfait : trois côtés sont occupés par la façade principale et les deux ailes de la maison ; le quatrième est ouvert, c'est une pelouse inclinée, plantée d'arbres fruitiers. Une galerie en bois court tout le long de la façade principale, donnant sur la cour ; on y monte

par un escalier, à gauche de la porte d'entrée. C'est par là que l'on se rend au premier étage. Les tables qui encombrant la galerie témoignent de fréquentes visites ; au mur est appendue une vieille vue du lac de Biemme , sur grande échelle , qui mérite un coup-d'œil. Après avoir traversé une cuisine , on arrive à la fameuse chambre de Jean-Jacques Rousseau. Tout y respire le délabrement ; deux mauvaises chaises , une table en sapin , un vieux pupitre jadis peint en gris, faisaient, dit-on, partie de l'ameublement du *rêveur solitaire*, tandis qu'un pauvre canapé en sapin et un bois de lit analogue paraissent accuser une date plus récente. Près du fourneau est encore la trappe par où Jean-Jacques s'échappait lorsqu'un importun le menaçait de sa visite. Le plafond en bois , de même couleur que le pupitre, est comme celui-ci , criblé de noms , la plupart plus insignifiants les uns que les autres. Ces inscriptions prouvent moins un hommage rendu au philosophe genevois , que la manie de faire comme tout le monde et d'ajouter quelques lettres à cet interminable alphabet. La fenêtre donne sur un jardin potager de peu d'étendue , et en-deçà c'est le lac et le panorama splendide qui se déroule à l'horizon.

On ne peut s'empêcher de céder à un sentiment de tristesse, quand on est dans cette chambre de Rousseau. L'âme ne s'y élève point ; loin de se dilater , le cœur s'y resserre. Encore un enseignement salutaire. Le monde que fuyait Jean-Jacques a envahi sa demeure chérie et y a laissé sa vulgaire empreinte. Sur ce pupitre où , en octobre 1765, il écrivait à M. de Graffenried , bailli de Nidau , ces lettres touchantes, toutes pleines du regret de quitter cette île où *il s'était arrangé pour passer le reste de sa vie*, vous lisez quelques syllabes obscures ; vous ne retrouvez plus même ce livre des voyageurs aux noms illustres, aux louangeuses maximes. Sur la table , où l'ami de la nature déposait sa moisson quotidienne de *fleurs* et de *foin* pour préparer sa *Flora petrisularis*, est un étalage de librairie, au profit de l'hôpital *millionnaire* de Berne : une *description de l'île*, en allemand et en

français, quelques vues, une *romance* en l'honneur du philosophe, que certes l'auteur du *Devin du village* et de la *Lettre sur la musique française* n'aurait pu entendre de sang-froid. Le nom de l'homme de génie est moins l'idole d'un sanctuaire que l'enseigne d'une échoppe, poussant à la consommation... — Une autre pensée attriste, lorsqu'on visite cette demeure. La mémoire de Rousseau la remplit seule, pas un autre nom n'y rencontre d'échos. Où est la tombe de Guillaume IV, comte de Bourgogne et des sires de Glane, inhumés *au prieuré du lac* (1128) ? Nul ne le sait ; nul ne recherche les traces de l'ancienne église du monastère ; et cependant des religieux de l'abbaye de Cluny vécurent là pendant des siècles ; ils défrichèrent l'île et en firent la demeure enchantée qui sut captiver Rousseau. Aucun souvenir aux hommes de peine, aux ouvriers du sol ; tout au philosophe qui profita des sueurs des travailleurs, dans un doux *far-niente*. L'injustice humaine, contre laquelle Rousseau a tant crié, se révèle encore sur ce coin de terre isolé, emprisonné par les flots, et, contraste frappant, le mortel privilégié qui en jouit est Rousseau lui-même !....

Nous avons hâte de revenir à nos honorables collègues que nous avons laissés en visite dans la chambre de Jean-Jacques. Cette visite ne fut pas longue ; de là on fut parcourir l'île St-Pierre. Ici la réalité dépasse de beaucoup les descriptions les plus pompeuses. Après avoir vu le verger, on se rendit par un chemin bien entretenu, bordé de haies vives, au bouquet de bois, qui couronne l'île. Le pavillon de la terrasse était rempli par la jeunesse folâtre qui nous précédait dans cette excursion ; les murs, les volets, la porte sont tapissés de noms, comme la chambre de l'illustre solitaire, et je ne serais pas surpris que quelque crayon narquois n'y ait aussi à la dérobée inscrit le nom de maint Jurassien, qui ne brigua pas cet honneur. Les deux allées, qui du pavillon conduisent aux deux extrémités de l'île, sont plantées d'arbres ; de distance en distance des bancs invitent à se reposer et à contempler le paysage ; quelques sièges se trouvent dans les endroits les

plus retirés, un entre autres non loin d'un arbre séculaire dont la circonférence prodigieuse indique suffisamment qu'il a abrité sous son ombre touffue l'homme de la nature. — Après un dernier regard donné à ce séjour plein de charmes, la caravane jurassienne s'embarqua pour Gléresse. L'auberge, où l'on s'arrêta, est à proximité de la maison, où Delille vécut quelque temps pendant la révolution française et dans laquelle il composa son poème de *la Pitié*. — Cette halte devait être la dernière. Ici les sociétaires échangèrent les adieux en se promettant bien d'être fidèles au rendez-vous à Delémont, en 1855.

Tel est le tableau de la fête de Neuveville. On voit qu'elle a été belle, pleine de cordialité, plus riche en souvenirs que toutes les précédentes. Nous sommes l'interprète de tous nos collègues en remerciant encore une fois les Neuvilleois de leur bonne réception, le 27 septembre, et de l'agréable partie de plaisir qu'ils nous ménagèrent le lendemain. Voilà de ces joies pures et durables, comme nous en procure, depuis des années, la Société jurassienne d'émulation.

X. K.

